

SEANCE DU 02 MARS 2012

ISOLATION PIGNON SALLE DES FÊTES

L'étanchéité du pignon de la cuisine n'étant plus assurée, il est envisagé une isolation en bois pour pallier aux infiltrations.

La commission des travaux devra se réunir prochainement afin :

1. D'inspecter l'état du bâtiment
2. De définir les travaux à réaliser et l'organisation du chantier

Il est rappelé qu'avant tout commencement de travaux, il sera nécessaire d'obtenir l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

AMENAGEMENT RD 50.

Mme le Maire présente le projet d'aménagement établi par la DDTM ; projet destiné à réduire les vitesses sur la RD 50. Mme le Maire rappelle que la vitesse des véhicules à proximité de l'abribus reste à des niveaux faisant courir des risques aux usagers les plus vulnérables, notamment les jeunes enfants. Ce lieu, de par sa configuration n'incite pas les usagers de la route à respecter les 50km/h.

Le projet de la DDTM prévoit l'aménagement d'un îlot central et la réalisation d'une signalisation au sol.

Après réunion avec les responsables de la Direction des Routes de St Valery en Caux, il a été envisagé dans un premier temps :

De ne pas réaliser l'îlot central

De retenir la réalisation d'une signalisation au sol

De marquer clairement l'entrée de l'agglomération en rendant perceptible pour l'utilisateur la frontière entre l'environnement rural et l'intérieur du village (panneaux d'entrée et de sortie plus visibles, plantations).

La Direction des Routes a invité Mme le Maire à consulter des Bureaux d'Etudes pour mener à bien ce projet d'aménagement de la traversée.

La proposition M. CAHON de V3D Concept, à savoir l'aménagement de deux carrefours surélevés a retenu l'attention de Mme le Maire. L'estimatif des travaux s'élève à la somme de 40 420.00 € HT et nous pourrions prétendre à un taux de subvention de 30 %. Des explications plus précises sont demandées ; en l'état actuel des choses, Mme le Maire ne peut répondre plus précisément. Il faudra au préalable obtenir l'accord de la Direction des Routes. Sachant qu'ils ont toujours refusé la pose de ralentisseurs, M. CAHON devra être très persuasif. Afin que le Conseil Municipal puisse avoir une meilleure visualisation du projet et des réponses à ses interrogations, l'ensemble du Conseil Municipal est invité à participer à la réunion organisée avec M. DEVENS de la Direction des Routes et avec M. CAHON de V3D Concept.

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DE LA DURDENT-ST VALERY ET VEULETTES : PARTICIPATION 2012.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'inscrire au prochain Budget la participation de 3 550.34 € due au Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent - St Valery et Veulettes, au titre de l'exercice 2012.

Mme le Maire est invitée à écrire un courrier de mécontentement au syndicat qui n'a jamais su apporter de réponses concrètes à nos problèmes de ruissellement et nous soutenir financièrement.

SIVOSSE DE DOUDEVILLE : PARTICIPATION 2012.

Mme le Maire donne le compte-rendu de la dernière réunion au cours de laquelle ont été débattus :

- L'indiscipline dans les cars
- Le départ en retraite de M. LEBOUCHER
- Les études contradictoires sur la dangerosité de l'affaissement constaté près de la salle des sports
- L'adoption du Compte-Administratif et le vote du Budget Primitif
- Les participations communales

Pour notre commune, la participation 2012 s'élève à la somme de 6 899.12 €, soit une augmentation de 1 357.70 €. Comme chaque année, le Conseil Municipal a le choix entre la fiscalisation ou l'inscription au budget de cette contribution pour le transport scolaire des enfants (maternelle, primaire, collège) et l'entretien de la salle de sport.

Mme le Maire précise que devant l'augmentation des participations aux différents syndicats, plusieurs communes ont opté pour la fiscalisation. Cette imposition additionnelle aux impôts locaux communaux est acquittée directement par le contribuable au profit du syndicat.

Malgré la forte majoration, le Conseil Municipal, unanime, décide de prendre en charge la participation du SIVOSSE de Doudeville et de l'inscrire au prochain budget. Conscient que notre budget communal dans un contexte de crise économique et financière rencontrera les difficultés inhérentes à toutes les collectivités locales (baisse des dotations et subventions), le Conseil Municipal estime qu'il sera certainement dans l'obligation d'augmenter légèrement les taux d'imposition communaux, afin de compenser ces différentes hausses.

COMPTE-RENDU DES DELEGUES.

A la Communauté de Communes

Mme POUYER résume la dernière séance du Conseil Communautaire au cours de laquelle ont été évoqués :

- La restructuration de l'Usine de Traitement des Ordures Ménagères de Brametot (usine de méthanisation et enfouissement)
- Mise en place d'un dispositif de compostage individuel en partenariat avec le SMITVAD
- Le développement de la Zone d'Activités du Champ de Courses
- La dénonciation de la convention de mise à disposition du terrain de camping signée avec la commune d'Héricourt en Caux

- L'organisation d'une fête intercommunale avec randonnée et pique-nique géant sous l'égide de l'association Couleurs de Caux

A l'Amicale des Maires

Suite à la fermeture de la Maison de Retraite, une enquête de la MSA et de l'ARS est mise en place. Les Maires du canton ont souhaité être associés au projet.

Plusieurs pistes sont développées :

- Un projet de MARPA (les Maires y adhèrent moins car cela ne répond pas complètement aux demandes des personnes dépendantes)
- Un projet de réhabilitation de la RPA de Doudeville en un secteur pour personnes dépendantes et un secteur pour personnes valides. Sur Héricourt en Caux, un projet similaire est envisagé.
- Le développement des familles d'accueil pour personnes âgées

A titre d'information, le SSIAD de Yerville intervient sur le secteur de Doudeville.

La Communauté de Communes émet le projet de création d'une maison médicale pluridisciplinaire.

QUESTIONS DIVERSES.

Mme le Maire présente à l'assemblée un devis concernant une remorque agricole d'un montant total HT de 4 677.00 €, établi par les établissements DUCASTEL. Un débat s'instaure sur l'utilité de cette nouvelle acquisition. Dans l'immédiat, il est décidé d'établir une comparaison entre différents modèles en se rendant dans le magasin d'exposition.

Les membres de l'assemblée sont invités à signer la pétition pour la défense du service postal en milieu rural.

Nous sommes dans l'attente de l'établissement du planning des travaux de restauration de l'église Saint Martin. Mme PETIT, Architecte s'est engagée à nous donner les délais d'intervention pour le 15 mars prochain.

Après les épisodes neigeux conséquents de ces derniers hivers, ayant entraîné des blocages du réseau routier, il apparaît opportun de rechercher une solution pour améliorer le dégagement des voies. Mme le Maire est invitée à demander à M. Christian SAVOYE, entrepreneur à Berville en Caux, une tarification pour le passage d'une lame chasse-neige.